



GJ 2 du 4 MARS Club/Ponam/Préparatoires
(Horaires du premier cavalier en piste) Infos en page 2

Gel : les carrières étant toujours gelées la décision d'une éventuelle annulation sera prise au plus tard samedi midi. Merci de vous renseigner sur notre application ou site internet

| JOUR | N° ÉPREUVE | ÉPREUVE | PARTANTS | HORAIRES |
|----------|-----------------------|-------------------|----------|-------------------|
| DIMANCHE | 15 | Préparatoire 0,70 | 2 | 09h00 |
| DIMANCHE | 4 | Club 3 | 5 | À la suite |
| DIMANCHE | 8 | Préparatoire 0,80 | 6 | À la suite |
| DIMANCHE | 3 | Préparatoire 0,85 | 9 | À la suite |
| DIMANCHE | 3 | Club 2 | 25 | À la suite |
| | RECONNAISSANCE | | | Vers 11h15 |
| DIMANCHE | 18 | Préparatoire 0,95 | 13 | Vers 11h30 |
| DIMANCHE | 2 | Club 1 | 16 | À la suite |
| DIMANCHE | 12 | Préparatoire 1m00 | 20 | À la suite |
| DIMANCHE | 19 | Préparatoire 1m05 | 8 | À la suite |
| DIMANCHE | 13 | Préparatoire 1m10 | 8 | À la suite |
| | RECONNAISSANCE | | | Vers 14h15 |
| DIMANCHE | 16 | Poney A Elite | 2 | Vers 14h30 |
| DIMANCHE | 10 | Poney 4 | 2 | À la suite |
| DIMANCHE | 9 | Poney 3 | 10 | À la suite |
| DIMANCHE | 8 | Poney 2 | 16 | À la suite |
| | RECONNAISSANCE | | | Vers 16h00 |
| DIMANCHE | 7 | Poney 1 | 4 | Vers 16h15 |
| DIMANCHE | 20 | Poney Elite | 2 | À la suite |

Infos :

La traversée du village est interdite au poids lourds, sortie impérative à droite après le portail

Merci de respecter une vitesse maximale de 20 km/h dans l'enceinte de l'établissement

Parking poids lourd à gauche après le marcheur et parking vans, voiture, petit camion à droite après le barn's

Chiens tenus en laisse , merci

Merci de respecter ces règles afin de profiter au mieux de votre journée.

ASSURANCE-RESPONSABILITE DES CAVALIERS, DES CHEVAUX ET DE L'ORGANISATION:

Les cavaliers participant au concours sont informés par les organisateurs que le service de gardiennage de la manifestation ne concerne ni les chevaux, ni les véhicules, ni le matériel appartenant ou confié à ceux-ci. De ce fait, et pendant toute la durée du concours, leur personnel ainsi que leurs chevaux, matériels et véhicules ci-après dénommés "biens" restent sous leur propre garde. Ils sont donc entièrement responsables de tous les dommages, quelles qu'en soient l'origine et la nature, pouvant survenir à leurs biens ainsi que de tous dommages pouvant être causés aux tiers du fait de leurs biens. Les risques d'incendie, les pertes et les dommages restent entièrement à la charge du participant. Les opérations d'embarquement ou de débarquement ou toutes autres opérations similaires sont faites pour le compte, aux frais, risques et périls du participant. Il en va de même pour les dommages, quelles qu'en soient l'origine et la nature, subis ou causés par le personnel et auxiliaires et, d'une façon générale, par toute personne leur offrant un concours à quelque titre que ce soit. En conséquence, tous les participants doivent prévoir la surveillance de leurs biens pendant toute la durée de leur présence sur le concours et veiller à ce que leurs assurances personnelles, notamment Responsabilité Civile, Automobile, Individuelle Accident, Maladie, Tous Risques, Mortalité, etc. ... soient en cours de validité et couvrent bien les différents risques auxquels ils se trouvent exposés du fait de leur participation. Il est bien entendu que les écuries nessi, ses commissaires, personnel salarié ou non, intervenant à quelque titre que ce soit, ne pourront en aucun cas être tenus responsables des dommages pouvant survenir aux participants, à leur personne, et à leurs biens, en cas d'accidents, de maladies (notamment épizootiques) et autres dommages survenus aux chevaux ou causés par eux à des tiers. En cas de réservation de boxes, le participant déclare connaître ce type d'installation, en accepter les risques inhérents, ainsi qu'à y exercer une surveillance adaptée, le tout sous sa seule responsabilité. De ce fait, les participants renoncent formellement à exercer quelque recours que ce soit contre les organisateurs et leurs assureurs